

Distr.
GENERALE

CES/AC.61/2003/14
27 juin 2003

Original:
FRANÇAIS* et ANGLAIS SEULEMENT

**COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ECONOMIQUE POUR
L'EUROPE**

**CONFERENCE DES STATISTICIENS
EUROPEENS**

**Réunion commune
CEE/EUROSTAT/FAO/OCDE
sur les statistiques alimentaires et agricoles
en Europe
(Genève, 2-4 juillet 2003)**

**OFFICE STATISTIQUE DES
COMMUNAUTES EUROPEENNES
(EUROSTAT)**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE (FAO)**

**ORGANISATION DE COOPERATION ET
DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES
(OCDE)**

**“REVENU ET PATRIMOINE DES MENAGES AGRICOLES – QUELS SONT LES
STATISTIQUES ET INDICATEURS DISPONIBLES DANS DIVERS PAYS?”**

Communication sollicitée de Eurostat**

* Traduction non officielle postée sur Internet telle que produite par Eurostat.

** Préparé par Mr. Ulrich Eidmann, Eurostat.

“Revenu et patrimoine des ménages agricoles – quels sont les statistiques et indicateurs disponibles dans divers pays?”

1. Introduction

Le présent document donne une vue d'ensemble de la situation actuelle concernant les statistiques du revenu du secteur des ménages agricoles (RSMA). Pendant plus de quinze ans, ces statistiques ont figuré à l'ordre du jour des groupes de travail d'Eurostat, à différents niveaux mais avec des résultats mitigés uniquement. Le calcul des chiffres RSMA est devenu une activité régulière dans six États membres de l'UE: le Danemark, la Grèce, les Pays-Bas, l'Autriche, la Finlande et la Suède (avec des discontinuités). Les autres États membres produisent des chiffres RSMA sur une base moins régulière ou ont interrompu les calculs.

Dans ce contexte, Eurostat a récemment commencé à examiner la nécessité des statistiques RSMA, sous leur présente forme, et a également entrepris d'étudier quelles orientations pourrait suivre l'évolution future de ces statistiques.

2. Statistiques RSMA dans les États membres — vue d'ensemble de la situation actuelle

En juillet 2002, les membres du groupe de travail "Comptes et prix agricoles" d'Eurostat ont été invités à décrire brièvement l'état d'avancement du projet RSMA dans leur pays et à exprimer leur avis sur l'avenir de ces statistiques. Le résultat de cet échange de vues est synthétisé dans le tableau suivant.

Pays	Intérêt pour les statistiques RSMA / utilisation de ces statistiques dans les États membres
B	Compile ces données exclusivement pour ESTAT. Fait part de ses réserves quant à ces statistiques.
DK	Estime que les statistiques RSMA sont pertinentes et espère accroître leur pertinence après la prochaine réforme de la PAC. De nouveaux chiffres sur les statistiques RSMA viennent juste d'être publiés au Danemark.
D	A été dans l'impossibilité de fournir des données pendant une longue période. Fait part de ses réserves quant à ces statistiques; a également exprimé de façon claire son avis sur ce point devant la Cour des comptes européenne.
EL	Intéressée par ce type de statistiques. Pour la période suivant 1998, les données seront transmises au début de l'année prochaine.
E	L'Institut national de statistique est en charge de ces statistiques. Aucun projet n'est actuellement prévu; absence de budget et intérêt très limité.
F	Intéressant en principe. Mais les résultats ne sont pas comparables avec ceux des autres catégories socioprofessionnelles. Les comptes ventilés par catégorie socioprofessionnelle ont été complètement abandonnés. Les difficultés méthodologiques semblent insurmontables, en particulier: champ d'observation difficile à définir, champ d'observation uniquement couvert en partie par RICA, dossiers fiscaux utilisables uniquement dans une mesure limitée (de nombreux agriculteurs étant imposés sur une base forfaitaire). Il n'existe aucune demande portant sur de telles données en France. De nouveaux projets ne peuvent être envisagés avant 2003.

Pays	Intérêt pour les statistiques RSMA / utilisation de ces statistiques dans les États membres
IRL	Intérêt marqué en Irlande pour ce type de statistiques. Cependant, la dernière enquête correspondante a eu lieu en 1999. La prochaine enquête est prévue pour 2003 et les réponses sont attendues pour le début de l'année 2005.
I	Est intéressée par ces statistiques. Entreprend des études dans le cadre de l'action TAPAS 2002 ⁽¹⁾ . La prochaine enquête sur le budget des ménages sera exploitée à cette fin.
L	Aucune transmission de données récente. Doute de la comparabilité des résultats socioprofessionnels. Aucune ressource n'est disponible pour mener des activités dans ce domaine.
NL	Les statistiques RSMA subissent des pressions négatives aux Pays-Bas.
A	Des données microéconomiques sont disponibles mais uniquement en ce qui concerne l'agriculture. Absence d'intérêt pour des données relatives au revenu total des autres secteurs et donc de fonds pour une extension des statistiques RSMA. Les répondants sont souvent réticents à fournir des informations.
P	Le sujet est des plus intéressants mais ne constitue pas une priorité. Avec des ressources en diminution, il est impossible de faire des promesses.
FIN	Travaille à la transmission des résultats t-2. Aucun problème important concernant la comparabilité.
S	Un nouveau modèle a été mis au point. Les données allant jusqu'à 1999 ont été transmises. Prévoit d'effectuer des calculs pour 2000 et ensuite pour les années précédant 1998. Comprennent l'intérêt et la nécessité de telles statistiques. Toutefois, les problèmes et difficultés sont tellement nombreux (problèmes méthodologiques, manque d'organisation, grandes discontinuités) que la production de ces statistiques ne devrait pas continuer sous cette forme. Souhaite une discussion plus approfondie sur la nécessité des RSMA pour l'UE.
UK	Se heurte depuis longtemps à des difficultés avec ces statistiques. Est conscient de leur importance mais n'en fait pas une priorité de premier ordre; y alloue quelques ressources (toutefois limitées). Le rapprochement entre les microdonnées pourrait être une solution qui semble toutefois difficile à mettre en place, en particulier compte tenu des ressources restreintes.
Norvège	Demande relativement importante, surtout au niveau micro. Publications annuelles. Une énorme partie des revenus des ménages provient d'autres sources. La part du revenu agricole est en baisse mais cela est compensé par le revenu généré par d'autres sources.

Les principales conclusions tirées de ces informations sont doubles:

- **les travaux dans le domaine des statistiques RSMA se poursuivront (informations disponibles en train d'être collectées) mais une définition plus claire des besoins en la matière conditionnera toute évolution future.** Il conviendra de dresser de nouveau un bilan dans quelques mois, après l'examen à mi-parcours de la PAC.
- en ce qui concerne les **pays candidats**, Eurostat confirme que les **statistiques RSMA ne sont pas considérées comme une priorité de premier plan** au contraire du développement et de l'amélioration des comptes économiques de l'agriculture (CEA).

(1) TAPAS: Plans d'action techniques pour l'amélioration des statistiques agricoles.

3. Considérations relatives à l'évolution future des statistiques RSMA

Revenu des ménages agricoles ou des ménages vivant en zone rurale?

Le ménage agricole forme l'unité de base des statistiques RSMA ⁽²⁾; il est donc possible de décrire en gros le champ d'application de ces statistiques comme la **communauté agricole**. Toutefois, l'agriculture n'est qu'un élément du paysage rural. Depuis l'Agenda 2000, et de façon plus aiguë avec l'actuel examen à mi-parcours de la PAC, les besoins additionnels en statistiques afin de fournir des informations séparées sur la **communauté rurale** dans son ensemble ("développement rural") sont devenus manifestes.

Ces besoins additionnels impliquent que les ménages soient couverts de façon plus extensive que ne tentent de le faire actuellement les statistiques RSMA. En gardant à l'esprit la lenteur des progrès dans le passé, il est peu probable que l'élargissement des statistiques RSMA dans cette direction soit une option viable.

De plus, dans le contexte plus large de la communauté rurale et de son développement, le revenu n'est qu'un indicateur, parmi d'autres, du bien-être des résidents ruraux, les autres variables d'intérêt étant les conditions de vie (ce qui inclut le chômage, le sous-emploi, la pauvreté, l'éducation, etc.), les services de logement, les tendances démographiques, etc.

Si donc les statistiques RSMA sont d'une part, insuffisantes pour répondre au besoin de statistiques exhaustives sur le développement rural et d'autre part, sont considérées comme une partie indispensable du système des statistiques agricoles (complétant les CEA), alors la question ne porte pas sur la nécessité de telles ou telles statistiques — il convient de disposer à la fois des RSMA et de statistiques sur le développement rural.

Les statistiques RSMA doivent être améliorées

La question qui subsiste concerne les mesures à prendre pour faire avancer le projet des statistiques RSMA afin qu'à l'avenir ces statistiques ne soient pas compilées uniquement par une minorité d'États membres mais deviennent un outil intéressant et exploitable pour les personnes impliquées dans le processus d'élaboration des décisions stratégiques.

La Commission européenne s'intéresse à ce type de statistiques mais il convient d'apporter certaines améliorations et peut-être de reconsidérer certains concepts:

— la **qualité des données RSMA actuelles** (en particulier en termes de comparabilité) est souvent mise en doute;

— il n'est pas nécessaire que la **périodicité** soit annuelle. Les informations fournies par ces statistiques sont considérées comme "structurelles", c'est-à-dire que l'intérêt réside dans les changements structurels qui se produisent sur une longue période. Des enquêtes spécifiques menées, par exemple, tous les cinq ou dix ans, pourraient convenir;

— la **définition du ménage agricole** utilisé en tant qu'unité de base de ces statistiques doit être revue. Il convient de réexaminer les questions suivantes (qui se recoupent en partie):

(1) définition étroite: la définition n'est-elle pas trop étroite? Si la plus grande partie du revenu de la personne de référence (et éventuellement du ménage) provient de l'activité agricole, les indicateurs du revenu agricole, tirés des CEA, ne fournissent-ils pas déjà une bonne approximation de l'évolution du revenu global de ces unités?

(2) La méthodologie RSMA comprend deux définitions cibles du ménage agricole. La définition "étroite" est fondée sur la principale source de revenu de la personne de référence du ménage. Certaines alternatives à cette définition cible sont permises, sur la base de la principale activité de la personne de référence, sur la répartition du temps de la personne de référence, ou sur une combinaison du temps et du revenu. La définition "large" inclut toute personne dans le ménage ayant un revenu d'une activité agricole indépendante (autre qu'un revenu uniquement en nature de type "loisirs").

(2) définition large: cette définition n'est-elle pas trop large? Est-il réellement intéressant pour nous de disposer d'informations détaillées sur le revenu global des ménages qui ne sont que marginalement impliqués dans l'agriculture?

(3) lorsqu'on parle de pluriactivité dans l'agriculture, et c'est implicitement le cas lorsque nous nous référons au revenu "global" d'un ménage agricole, est-il réellement intéressant pour nous de couvrir des activités sans aucun rapport avec l'exploitation agricole? Ne devrions-nous pas plutôt nous focaliser sur les activités encore liées à l'agriculture et à l'exploitation agricole? L'agrotourisme et la transformation de produits agricoles bruts en sont des exemples. Toutefois, dans la mesure où ces activités non-agricoles sont considérées comme inséparables de l'activité agricole principale, elles sont déjà couvertes par les CEA.

Task force IWG.AGRI sur les statistiques du développement rural

Ces aspects ainsi que d'autres relatifs au développement des statistiques RSMA devraient être traités par la task force IWG.AGRI sur les statistiques du développement rural dont le mandat fait l'objet d'un point précédent de l'ordre du jour de la présente réunion IWG.AGRI.

Un sous-groupe de cette task force est censé axer ses travaux sur l'unité "ménage agricole". L'OCDE a proposé d'assurer la coordination de ce sous-groupe.
